

Une éthique pour l'enseignement ?

Claude Roy

Professeur de philosophie
Cégep André-Laurendeau

Dans un article paru dans *Pédagogie collégiale*¹, je faisais la réflexion suivante :

Dans le monde de l'enseignement, on réserve encore trop souvent le questionnement éthique à l'évaluation. Les questions d'ordre éthique reliées à l'enseignement dépassent, et de loin, le seul domaine de l'évaluation. À commencer par le devoir que se fait l'enseignant d'offrir le meilleur de lui-même. Je pense que nous en sommes là collectivement.

Et je terminais ainsi la comparaison que j'avais tenté d'établir entre la médecine et l'enseignement :

L'analogie que je propose n'avait qu'un but heuristique : tenter d'apprendre quelque chose d'une comparaison possible entre deux pratiques ayant un certain nombre de points en commun, l'essentiel étant qu'elles constituent toutes les deux une relation intersubjective par laquelle l'un des sujets tente de modifier l'autre en fonction d'un objectif désiré en commun. Un tel rapport, ou une telle relation, soulève de nombreuses questions d'ordre éthique sur lesquelles nous nous sommes peu penchés jusqu'à maintenant et qui, d'après moi, devraient faire l'objet d'une réflexion sérieuse.

Je poursuis ici ma réflexion sur le sujet en me demandant ce que pourrait être un code d'éthique de la profession enseignante dans un établissement d'enseignement² et en précisant à quels genres de problèmes un tel code pourrait permettre de faire face.

Un problème... parmi d'autres

Durant le dernier trimestre, au collège où j'enseigne, nous avons eu à régler un cas de discipline concernant le programme de Baccalauréat international dans lequel les élèves font l'objet d'un encadrement particulier par l'équipe des professeurs. Des élèves du programme, dont les cases étaient placées les unes à la suite des autres, avaient pris l'habitude de s'installer

dans le corridor pour y faire du tapage, dérangeant les cours qui se donnaient dans les locaux voisins et se montrant impolis envers les professeurs qui leur demandaient de réduire le bruit ou d'aller jouer ailleurs. Réunis en comité, les professeurs du programme se sont demandé ce qu'il convenait de faire. Comme on pouvait s'y attendre, les avis étaient partagés. Les uns prônaient de ne pas intervenir, arguant que s'il s'était agi d'élèves de tout autre programme, aucun groupe de professeurs ne se serait penché sur le problème, et les élèves fautifs n'auraient pas été réprimandés. D'autres professeurs, au contraire, pensaient qu'il fallait agir et exiger que les élèves concernés s'excusent auprès des professeurs qu'ils avaient envoyés paître.

Pour prendre une décision, il fallait s'entendre sur une chose : est-ce que l'éducation des élèves nous concerne, ou notre tâche se limite-t-elle à transmettre des savoirs liés à la discipline (l'autre discipline, celle qu'on enseigne, pas celle qu'on doit faire respecter, parfois à notre corps défendant) ? Si l'on n'était pas convaincu que les professeurs doivent apprendre le respect des autres à leurs élèves, on pouvait laisser faire. Mais si l'on était certain du contraire, il fallait se donner les moyens d'intervenir auprès des élèves.

Des valeurs ! Quelles valeurs ?

Cette réflexion coïncidait avec la parution du dernier avis du Conseil supérieur de l'éducation portant sur *l'éducation à la citoyenneté*. L'École aurait-elle une mission plus étendue que de simplement instruire, c'est-à-dire transmettre les connaissances et les habiletés intellectuelles nécessaires à l'exercice d'un métier et de la vie de citoyen ? Cette question est plus complexe qu'elle n'y paraît à première vue car nous entrons par elle dans le monde des valeurs. Et chacun est convaincu depuis longtemps que les valeurs, comme les goûts, ne se discutent pas. Pourquoi apprendre le respect, la politesse aux élèves ? Au nom de quoi ? Pourquoi intervenir là où les parents eux-mêmes souvent ont renoncé depuis longtemps ? Tant que les élèves (comme les autres partenaires de notre communauté d'ailleurs) restent dans la légalité, ne brisent ni ne violent rien, ni ne violent personne, qu'avons-nous à dire ?

Pour ce qui concerne le problème pratique auquel nous étions confrontés, j'étais de ceux qui spontanément ont pensé qu'il fallait faire la leçon aux élèves turbulents. Que c'était là un service

à leur rendre. Et qu'il nous appartenait de le rendre. Que peut-être même, c'était ce que les étudiants attendaient de nous.

Mais au nom de quoi pourrait-on intervenir dans des situations semblables ? Ce ne peut être qu'au nom de certaines valeurs. Des valeurs dont nous sommes pour la plupart convaincus, mais dont nous ne croyons peut-être plus qu'elles sont partagées, voire partageables. Je pense que nous avons tort. Je pense qu'il faut faire partager à nos élèves les valeurs fondamentales sans lesquelles la vie en société n'a plus de sens pour nous. Ces valeurs sont, après tout, les choses auxquelles nous tenons le plus pour nous-mêmes et pour les nôtres. Mais comment nous assurer qu'elles sont partageables ? Je ne vois qu'un seul moyen : en parler. C'est en nous confrontant les uns les autres sur nos valeurs en tant qu'éducateurs (au sens large du mot, qui inclut toute personne œuvrant dans des établissements comme les nôtres) que nous pourrions en toute conscience les transmettre à ceux qui ont choisi, en connaissance de cause, de venir apprendre chez nous.

De l'utilité de la chose

À quoi au juste servirait ce débat sur les valeurs ? À nous aider à voir clair dans les valeurs à transmettre, notamment lorsque vient le temps de résoudre des problèmes de discipline dans nos classes. Cette question de la discipline me préoccupe depuis un certain temps. Plusieurs de mes collègues éprouvent comme moi des difficultés qui dépassent parfois nos compétences d'enseignants. La plupart du temps, nous n'osons pas intervenir. Nous finissons cependant souvent par le faire lorsque l'existence même du cours est en jeu. Nous le faisons alors à contrecœur, dans l'incertitude et avec un léger sentiment de culpabilité. Si nous n'en entendons pas parler plus souvent, je pense que c'est en grande partie parce que le sujet est tabou. J'émettrais même l'hypothèse qu'une part des dépressions professionnelles qui affectent le personnel enseignant tirent leur origine lointaine, sinon rapprochée, de ce genre de problèmes. Savoir que nous ne sommes pas seuls et qu'il y a des interventions adaptées à nos problèmes serait déjà un grand soulagement dans l'exercice de nos tâches.

Identifier les valeurs auxquelles on croit suffisamment pour les transmettre, c'est en même temps les réactualiser pour soi-même. De la même façon qu'un cadre de référence commun nous permettrait de sortir du rapport de force dans lequel nous sommes parfois obligés de vivre notre relation à l'élève, le processus qui nous permettrait d'identifier les valeurs communes pourrait contribuer à redonner un sens à notre travail en nous rappelant les raisons pour lesquelles nous avons choisi de travailler dans une maison d'enseignement plutôt qu'ailleurs. En ayant présents à l'esprit les objectifs communs que nous visons, nous nous donnons pour ainsi dire le même cadre de référence qui permet de donner un sens à nos actions, contribuant ainsi à nous éloigner des rapports de force dans lesquels

nous nous sentons parfois obligés de vivre aussi nos relations de travail.

De plus, les personnes engagées dans l'élaboration d'un tel *guide de valeurs* pourraient, par leur expertise acquise au cours du processus, servir de personnes ressources lorsque des problèmes dépassant nos capacités de réaction se présentent. Combien de collègues se posent des questions sur certains élèves ayant obtenu une note entre 55 et 60, par exemple ? Ou sur certains élèves ayant des comportements à la limite de la délinquance ? D'autres se demandent s'ils doivent intervenir lorsqu'il se passe quelque chose en dehors de leur classe. Où se situe la limite de notre responsabilité ? Souvent, un regard externe apporte un éclairage rafraîchissant sur des problèmes qui grugent nos énergies.

À la recherche du sens de l'éducation

Cette démarche pourrait marquer le début d'une réflexion sur l'éthique de l'éducation, celle qui donne sens et raison d'être à l'acte même d'enseigner. À titre d'exemple, selon Philippe Meirieu qui l'écrivait dans *Pédagogie collégiale*, en septembre 1992, cet acte est double : c'est à la fois l'exercice d'un pouvoir et le renoncement à ce pouvoir. L'exercice d'un pouvoir parce que l'enseignant désire transmettre des valeurs, des savoirs, des attitudes qu'il estime, lui, bons pour l'autre. Et le renoncement à ce pouvoir parce que l'enseignant ne peut vouloir qu'une chose : que l'élève choisisse *librement* les valeurs, les savoirs, les attitudes qu'il juge bons pour lui-même : « *Finale-ment, la pédagogie est peut-être simplement cette activité humaine précaire et hésitante par laquelle les hommes, quand ils se reproduisent, tentent d'échapper à la reproduction pour qu'advienne, entre les générations, quelque chose comme une rencontre*³. »

De cette conception de l'enseignement découlent un certain nombre de valeurs que nous partageons peut-être. Ces valeurs concernent au premier chef la liberté de l'élève comme sujet. Une liberté pleine et entière pour un sujet plein et entier. En même temps qu'il s'agit de reconnaître en lui un apprenant en progression. Que signifie *transmettre*, dans ces conditions ? Le rôle de l'enseignant est alors de savoir tracer les limites d'une relation d'aide qui ne soit ni paternaliste ni libertaire. Cela exige donc d'abord et avant tout de reconnaître que la relation à l'élève est au centre de notre travail.

Mais cette conception n'est pas la seule possible. Elle m'apparaît même discutable dans la mesure où, lorsqu'il s'agit d'éducation, il s'agit jusqu'à un certain point de choisir pour l'autre ce qu'on juge bon pour lui. Présupposer que l'élève porte un regard critique qui lui permet de choisir en toute liberté, c'est imaginer un individu fictif et désincarné dont le regard est vierge de tout présupposé transmis par une tradition ou de tout point de vue réactif. Mais, même en ne s'entendant pas sur une conception commune de l'enseignement ou de la relation à l'élève,

il sera toujours possible de s'entendre sur un certain nombre de valeurs qui nous semblent incontournables.

Comment faire ?

Ces orientations communes pourraient prendre une forme semblable à celle des *Missions* de certains collèges ou des *Projets éducatifs*. Elles pourraient mettre l'accent sur les valeurs partagées par le milieu et ainsi constituer ce qu'on pourrait appeler un *code d'éthique*. Son élaboration, par contre, devrait être menée avec soin, sinon nous risquerions de nous trouver à nouveau devant une belle enveloppe vide de sens (comme le sont très souvent les missions et autres projets éducatifs de toute provenance) ou devant ce qui ressemblerait à un code de déontologie (qui se limite à définir ce qu'il faut faire et ne pas faire, avec les sanctions appropriées)⁴.

Alors, plutôt que de se contenter d'un document émanant de la direction, il me semble qu'un consensus devrait se construire petit à petit autour d'un certain nombre de personnes intéressées par la question, qui consulteraient, après en avoir débattu, leurs collègues. Le document qui en résulterait, et qui témoignerait des valeurs que nous partageons ensemble et tenons à faire partager, aurait un caractère provisoire en permanence (si je puis dire !) et serait sujet à révision au fur et à mesure des mouvements du personnel et de l'évolution de l'établissement.

Si le processus par lequel nous élaborons ensemble les horizons de valeurs qui donnent un sens à notre travail se déroule dans des conditions qui permettent la participation de tous ceux qui se sentent interpellés, si ce processus est inclusif et s'il vise le consensus, il y a de fortes chances qu'il contribue à éloigner le sentiment d'aliénation avec lequel nous avons parfois l'impression de vivre nos relations de travail et notre fonction d'enseignant.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. ROY, Claude, « L'enseignement : art ou science ? » dans *Pédagogie collégiale*, vol. 11, n° 1, p. 6-8.
2. Comme aucune association ne réunit l'ensemble des membres de la profession, qui n'en est d'ailleurs pas une au sens de la loi, il me semble plus réaliste d'aborder la question de l'éthique au niveau de l'établissement.
3. MEIRIEU, Philippe, « Éduquer : un métier impossible ? ou " Éthique et pédagogie " » dans *Pédagogie collégiale*, vol. 6, n° 1, p. 39.
4. La *déontologie* renvoie à des règles de conduite à respecter dans l'exercice d'une profession. Ces règles, souvent élaborées par une autorité (conseiller juridique, directeur de service, etc.) sous le coup d'une obligation légale, constituent un minimum en deçà duquel des sanctions sont appliquées. Ces règles sont enseignées,

appprises et réputées connues de tous les intervenants. Elles sont donc codifiées. ❏

... les valeurs ne s'apprennent jamais dans des « cours » spécifiques qui peuvent tout au plus, dans ce domaine, prétendre à une information des élèves. Elles se construisent dans l'ensemble des situations éducatives et des séquences d'enseignement si celles-ci sont capables de montrer que l'on apprend mieux dans la coopération que dans la rivalité, [...] que le fait d'examiner avant de juger confère le seul crédit auquel peut prétendre la parole, que la curiosité intellectuelle [...] est source inépuisable de découvertes et de joies [...] Si quelqu'un a vécu tout cela en formation il ne sera certes pas contraint d'y adhérer, mais au moins le pourra-t-il.

MEIRIEU, Philippe, *Le choix d'éduquer. Éthique et pédagogie*, Paris, ESF éditeur, 1991, p. 145.